

## **Célébration à Agadir de la Journée nationale**

### **Actualité Agadir et région**

Posté par: Visiteur

Publié le : 11-01-2009 00:19:38

La ville d'Agadir a abrité vendredi une rencontre célébrant la Journée nationale pour la valorisation des produits locaux, initiée par le ministère de l'Agriculture et de la Pêche maritime sous le thème «La valorisation des signes distinctifs : un projet ambitieux en appui à l'agriculture solidaire au Maroc».

Cette journée vise la sensibilisation des acteurs économiques à l'importance des produits de terroir en tant que levier du développement local et régional et instrument efficace pour la promotion de l'agriculture solidaire, prévue par «la stratégie de développement de l'agriculture nationale» dont dispose le Plan Maroc vert.

Intervenant à cette occasion, le ministre de l'Agriculture et de la Pêche maritime, Aziz Akhannouch a affirmé que l'adoption de la loi n° 25-06 relative aux signes distinctifs d'origine et de qualité des produits agricoles et des denrées alimentaires s'inscrit dans le cadre des politiques nationales de développement durable du monde rural, de la valorisation des produits agricoles et de la protection des consommateurs.

Cette loi vise à déterminer les produits marocains selon leur origine et leur qualité, à promouvoir qualitativement les zones rurales qui connaissent certaines difficultés et à proposer une solution à même de valoriser les produits agricoles nationaux, a-t-il précisé, ajoutant que le développement des données géographiques, des appellations d'origine et des signes de qualité contribuera au développement régional.

Pour sa part, le wali de la région de Souss-Massa-Drâa, gouverneur de la préfecture d'Agadir-Idaoutanane, Rachid Filali a rappelé que la question des produits de terroir occupe une place prioritaire dans le plan Maroc vert, en raison de sa forte valeur ajoutée, la facilité de son marketing à l'étranger et sa contribution à l'amélioration du revenu des agriculteurs.

Le conseil de la région a réussi, grâce à des efforts inlassables et à la mobilisation de toutes les parties concernées, à franchir plusieurs étapes pour l'obtention de l'«indication géographique» d'huile d'Argane, a indiqué M. Filali, faisant savoir, à cet égard, que l'«Association marocaine pour l'indication géographique d'huile d'Argane» (AMIGA) a été créée en tant que première initiative dans ce sens.

Cette rencontre a été marquée par la présentation des dispositions de la loi n° 25-06 relative aux signes distinctifs d'origine et de qualité des denrées alimentaires et des produits agricoles.

Cette loi fixe les conditions de la reconnaissance de ces signes, de leur octroi, leur utilisation et leur protection ainsi que les obligations des parties désirant en bénéficier.

Les participants à la journée ont débattu de plusieurs thèmes relatifs notamment aux «paris et

moyens de protection des données géographiques : leçons d'un siècle de dialogue et d'expériences»  
et «les signes distinctifs d'origine et de qualité en France et en Europe : un moyen de développement durable et une garantie de la qualité pour les consommateurs».

Par MAP